



Yorbeau planifie des travaux importants de plus de 2.0 millions \$ sur ses propriétés du secteur Selbaie et Val D'Or, Québec pour 2024 et 2025.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, le 28 octobre, 2024 - Ressources Yorbeau Inc. (TSX : YRB) (la « **Société** » ou « Yorbeau ») a le plaisir de faire une mise à jour de ces prochains travaux d'exploration concernant ces propriétés à fort potentiel en métaux stratégiques (Cuivre, Zinc, Nickel et Cobalt) de Beschefer, Selbaie-Ouest et Landrienne. La Société souhaite investir près de 2 millions de dollars sur trois propriétés au cours des 18 prochains mois. La Société a l'intention de financer ces programmes en utilisant le produit de 1 million \$ provenant d'un placement privé d'actions ordinaires de catégorie A accréditatives de la Société réalisé en août 2024 et une portion du prix d'achat de 25 millions \$ à être versée à la société pour la vente de sa propriété aurifère Rouyn.

Faits saillants :

- 6 610 mètres de forages sur l'extension possible de la zone de cuivre et zinc B-26 d'Abitibi Métal-Soquem.
- Vérification de cibles de polarisations provoquées sur l'extension de la zone aurifère B-14.
- Vérification de la nouvelle zone de Nickel et Cuivre au Nord de Selbaie-Ouest.
- Caractérisation de la roche hôte des minéralisations Détour-Selbaie de Soquem.
- Vérification de cibles d'anomalies gravimétriques près du gisement Landôme.

Au cours des prochains mois, la Société mettra l'accent sur l'exploration des métaux de base en accord avec les gouvernements du Québec et Fédéral qui ont inclus le cuivre zinc nickel et cobalt au sein des minéraux stratégiques. De plus, ces métaux sont fortement en demande dans le monde, leurs prix sont élevés et il est essentiel d'en assurer la disponibilité dans les pays de l'ouest.

La Société a récemment annoncé la signature d'une convention définitive pour la vente de sa propriété aurifère Rouyn à Lac Gold Rouyn Inc. pour un prix d'achat total de 25 millions \$ (communiqué du 2 octobre 2024). Cette transaction, une fois clôturée, fournira du financement additionnel pour ses travaux d'exploration de 2024-2025.

Au cours des 12 derniers mois, le secteur de l'ancien producteur Mine Selbaie au nord de La Sarre a connus des développements majeurs avec la mise en valeurs de la zone B-26 par Abitibi Métal-Soquem

et la découverte de minéralisations importantes de cuivre et zinc au nord-ouest de la mine Selbaie par Soquem. Ces deux secteurs font présentement l'objet de travaux majeurs totalisant 56 000 mètres de forages.

Yorbeau détient une position stratégique par rapport à ces deux projets. Selon les connaissances acquises par Yorbeau, les roches hôtes et la minéralisation de ces gisements pourraient logiquement se poursuivre sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des limites des propriétés Beschefer et Selbaie-Ouest (figure 1). La Société envisage donc d'effectuer des travaux pour un montant global de plus de 1.7 millions \$ au cours de 18 prochains mois sur ces deux propriétés.

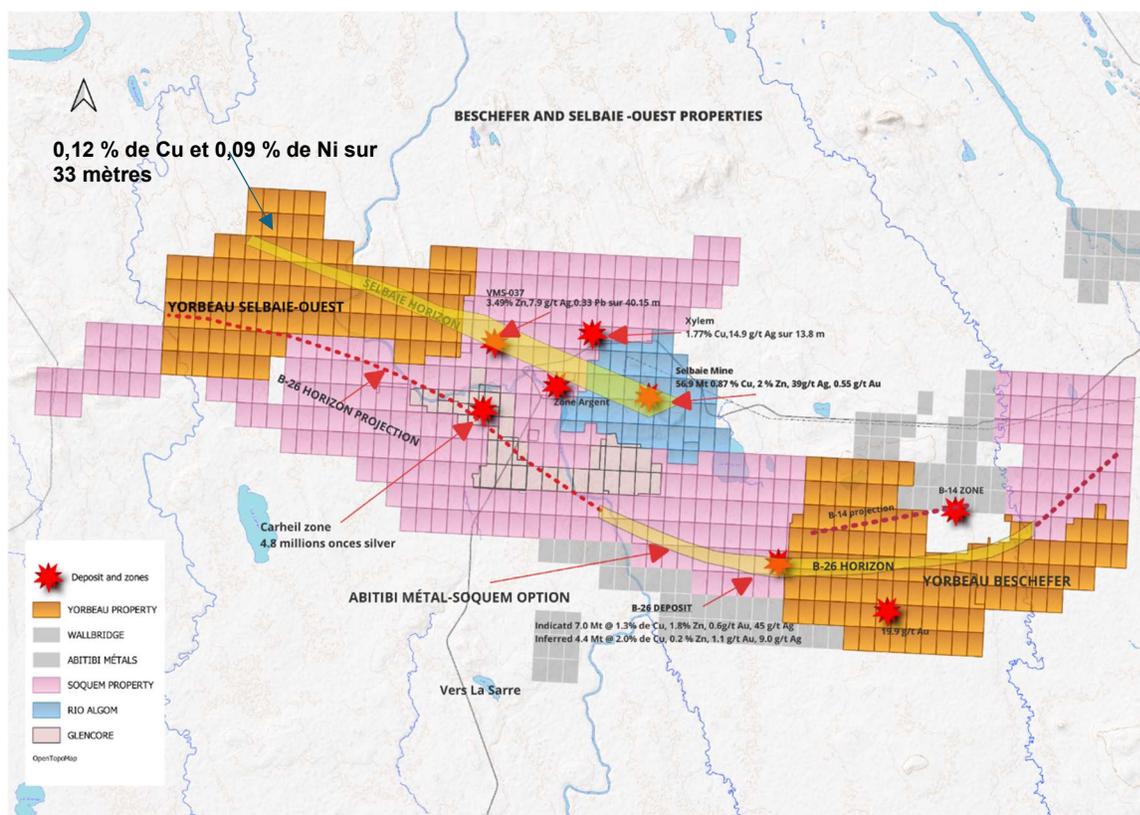


Figure 1 Localisation des propriétés Beschefer et Selbaie-Ouest

Propriété Beschefer

Pour l'année 2024 et 2025 la **Société** prévoit des travaux d'exploration pour un montant **1 574 500 \$** soit de **1 284 250 \$** sur la zone B-26 et **288 250 \$** sur la zone B-14. **Un programme de forage de 6 610 mètres est prévu ainsi qu'un levé héliporté magnétique et électromagnétique de 1352 Km**, couvrant l'ensemble de la propriété (terminé en août 2024). Ce levé permettra de mieux définir les contacts

géologiques, de mettre en évidence les corps intrusifs et les structures discordantes. Le levé a été fait le long de lignes nord-sud avec une séparation de 100 mètres.

Les programmes de la propriété Beschefer ont été conçus pour :

- Retracer immédiatement à l'est de la frontière de Abitibi Métaux-Soquem la continuité de la minéralisation de cuivre-zinc-or et argent de la zone B-26.
- Vérifier une forte zone d'altération « Rivindex », située à plus de 3 km à l'est de la zone B-26
- Obtenir une carte magnétique complète de la propriété afin de tracer avec plus de précision les contacts géologiques et les structures.
- Faire pour chaque forage un levé EM en forage pour les trous de cette campagne et certains anciens forages.
- Vérifier plusieurs anomalies de polarisation provoquées dans le secteur nord de la propriété correspondant possiblement à l'extension de la zone aurifère B-14.

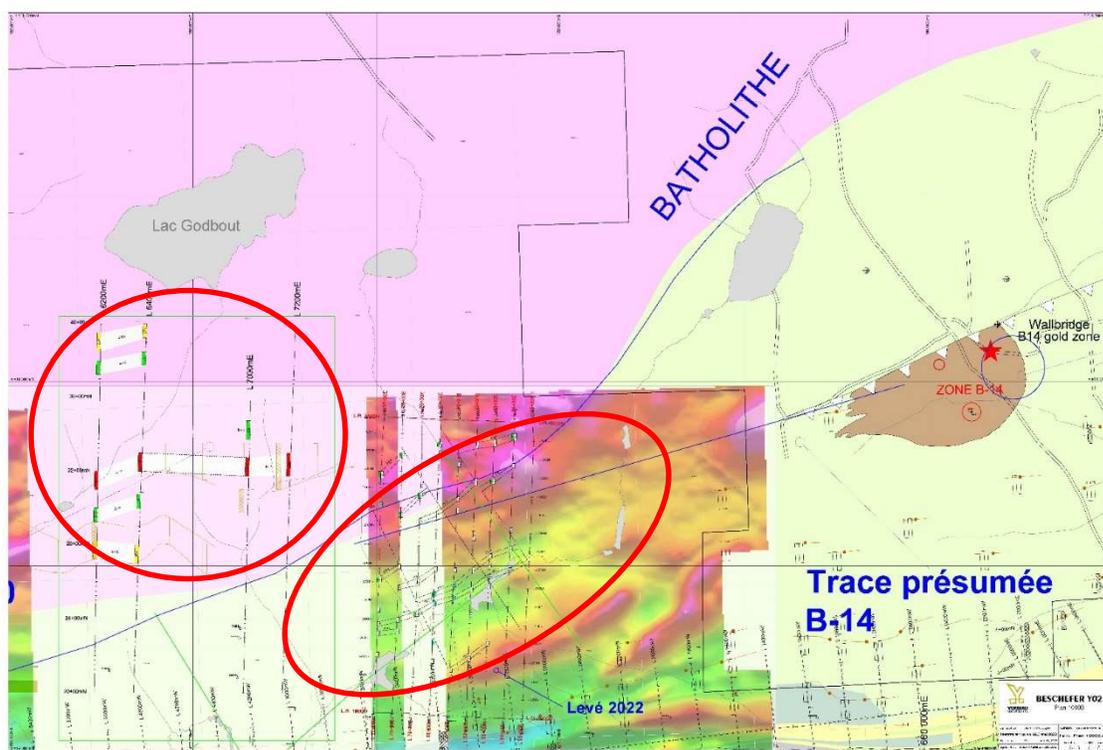


Figure 2 Cibles de forages zone aurifère B-14

Propriété Selbaie-Ouest

Pour l'année 2024 et 2025 la **Société** prévoit des travaux d'exploration pour un **montant de 250 000 \$**. Un programme de 1000 mètres de forage et des levés géophysiques seront planifiés au cours des prochaines semaines.

Le programme d'exploration de la propriété Selbaie-Ouest a été conçu pour :

- Vérifier la minéralisation de **cuivre et nickel** dans la partie nord avec un levé de polarisation provoquée et 1000 mètres de forage.
- Caractériser l'unité de roches felsiques hôte de la minéralisation Détour-Selbaie dans les limites de la propriété.

Le secteur de la propriété Selbaie-Ouest a connu d'importants développements. Soquem au cours des deux dernières années a découvert des volumes des minéralisations de cuivre-zinc et argent sur un horizon de roches felsiques sur sa propriété Wagosic. Cet horizon traverse la frontière est de la propriété de Yorbeau comme l'indique une section de forage effectué en 2017, le forage SW-04 (0.5 % Cu, 1.07 % Zn sur 5.5 mètres). La Société compte effectuer des travaux de géophysique et de forage. Le budget et le programme d'exploration pour l'extension de ces minéralisations en cuivre et zinc est en voie de préparation et sera divulguer ultérieurement.

Parallèlement aux minéralisations de Cuivre et zinc, le forage SW-12A (février 2012) a été rééchantillonné afin d'obtenir les valeurs métalliques complètes le long des zones minéralisées. En effet, en 2012, le forage n'avait été analysé que partiellement dans les zones de sulfures disséminés retournant 0.24 % Ni et 0.6% Cu sur 1.5 mètres. Les nouvelles analyses ont retourné **des valeurs de 0,09 % de Cu et 0,12 % de Ni sur 7,9 mètres (344,4 à 352,3), ainsi que 0,12 % de Cu et 0,09 % de Ni sur 33 mètres (364 à 397,7), incluant 0,4 % de Cu et 0,18 % de Ni sur 2,85 mètres (378,5 à 381,35)**. Ces nouvelles données, jumelées aux textures de ``blebs`` observées tout au long du forage (figure 3) nous laissent entrevoir un possible système de cuivre-nickel magmatique plus important. Un suivi de géophysique et forage est nécessaire dans le secteur. La **Société** prévoit donc un levé de polarisation provoqué et une campagne de forage de 1000 mètres pour un budget de 250 000 \$.



Figure 3 Carottes de forage SW-12A

Propriété Landrienne

Au cours des deux dernières années, la Société a effectué des levés de polarisation provoquées de de gravité sur le secteur est de la propriété Plusieurs anomalies géophysiques ont été identifiées à moins de 700 mètres gisement Landôme : (251,304 tonnes titrant 2.48% Cu et 2.02% Zn). Ces cibles seront vérifiées par forage en 2024.

La Société prévoit avec un programme d'environ 700 mètres sur deux cibles à une profondeur d'environ 250 mètres. (Figure 4).

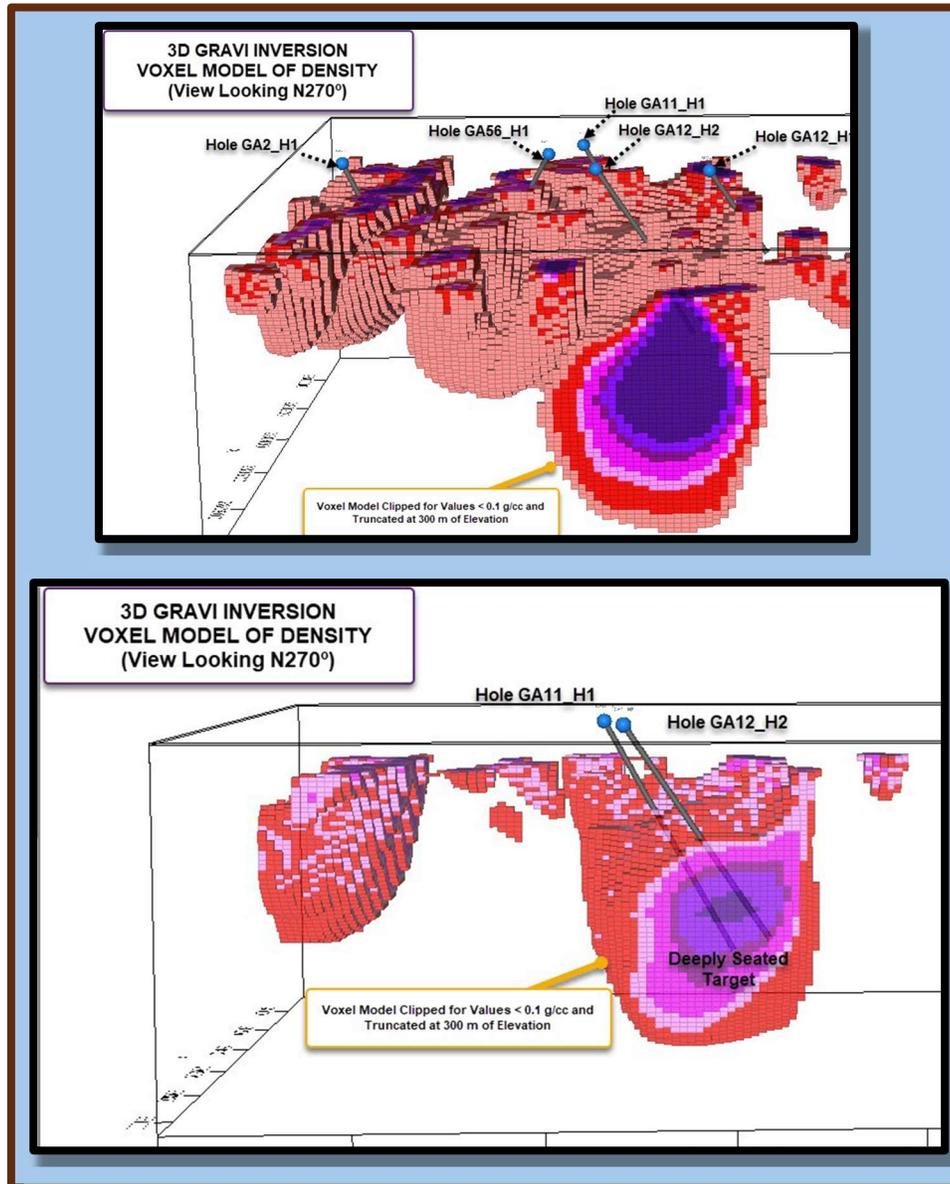


Figure 4 Cibles gravimétriques de Landrienne (Géophysique TMC)

Le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse a été examiné, préparé et approuvé par M. Laurent Hallé P. Geo. (OGQ 388) consultant principal en exploration minérale chez Yorbeau, qui est une « personne qualifiée » au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.*)

Pour plus d'informations visiter le site web : <http://www.yorbeauresources.com> ou contactez

G. Bodnar, Jr
Président et CFO
Ressources Yorbeau Inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tel: 514 384 2202

Laurent Hallé, P. Géo.
Consultant Senior
Ressources Yorbeau Inc.
lhalle@yorbeauresources.com
Tel: 819 629 9758

Sans frais en Amérique du Nord : 1 (855) 384-2202

Déclarations prospectives :

À l'exception de déclarations de faits historiques, toutes les déclarations figurantes dans le présent communiqué, notamment celles concernant les programmes de forage planifiés de Yorbeau, la clôture de la vente de la propriété aurifère Rouyn (la « Transaction ») et l'utilisation anticipée du produit de vente, de même que les plans et objectifs futurs, sont des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, l'incapacité des parties à la Transaction à respecter les conditions de clôture de la Transaction, l'incapacité des parties à respecter ces conditions en temps opportun, les risques liés au paiement du solde impayé du prix d'achat pour la Transaction et le calendrier de ces paiements, ainsi que les autres risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société. La non-satisfaction par les parties de ces conditions de réalisation de la Transaction ou l'incapacité des parties à finaliser la Transaction peuvent avoir pour conséquence que la Transaction ne soit pas réalisée selon les conditions proposées, dans les délais prévus, voire pas du tout. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Yorbeau décline toute obligation de mettre à jour ces déclarations, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.